

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SESSION ORDINAIRE
Séance du 05 octobre 2017

**DELIBERATION N° 169/10/2017 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS - CREATIONS
SUPPRESSIONS DE POSTES**

L'an deux mille dix-sept, le jeudi 05 octobre à 18h30, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 29 septembre 2017.

Présents Titulaires : 33

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Alain ABADIE, Mathieu ALBERT, Danielle AMOUROUX, Danielle BEDOS, Maxime BERAUDO, Marie-Claude BERLY, Pierre BONNEFOUS, Marc BOURDONCLE, Nadine BOUVET, Jean-Luc BUDOIA, Nadia CHEKLIT, Didier CLAMENS, Alain CRIVELLA, Jean-Martial DEJEAN, Alain GABACH, Jacques GAYRAL, Annie GUILLOT, Francis LABRUYERE, Pierre-Antoine LEVI, Christine MOLLIN, Christian MOULIS, Pauline MUGNIER, Paulette MULLER-DUPONT, Laurence PAGES, Christian PEREZ, Rodolphe PORTOLES, Valérie RABAULT, Bernadette SERIEYS, Gaël TABARLY, Thierry VIALON, Claude VIGOUROUX, Michel WEILL.

Absents ayant donné pouvoir : 8

Mesdames, Messieurs, Thierry DEVILLE à Brigitte BAREGES, Daniel DONADIO à Rodolphe PORTOLES, Philippe FRANCOIS à Annie GUILLOT, Jean-François GARRIGUES à Laurence PAGES, José GONZALEZ à Valérie RABAULT, Paul GRAND à Christian MOULIS, Jean-Louis IBRES à Christine MOLLIN, Sophie LARAN à Pierre-Antoine LEVI.

Absents Excusés : 3

Mesdames, Monsieur, Aline CASTILLO, Bernard PAILLARES, Monique VALAT.

Secrétaire de Séance : Monsieur Claude VIGOUROUX

Monsieur Marc BOURDONCLE donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 34,

Vu le tableau des emplois annexé au budget de l'exercice en cours,

Du fait des mouvements entrants - sortants (mutations, retraites..) liés à la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences depuis le début de l'année,

Vu le Comité technique du 19 septembre 2017,

Considérant l'avis des CAP du 26 et 28 septembre 2017 du CDG 82,

Le tableau des effectifs du GMCA doit être modifié régulièrement afin de répondre aux besoins et évolutions des services.

Dans le cadre de la procédure d'avancements de grade, il convient de procéder à des modifications.

Il est proposé au Conseil Communautaire de modifier les tableaux des effectifs, comme suit :

Tableau des effectifs GMCA, créations/suppressions

FILIERE ADMINISTRATIVE

Grades ou emplois	Catégorie	Emplois budgétaires avant modification du TDE	Créations Suppressions	Emplois budgétaires après modification du TDE	Emplois pourvus
Attaché hors classe	A	0	+1	1	0
Directeur	A	1	-1	0	0
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	11	+2	13	10
Adjoint Administratif	C	10	-1	9	8

FILIERE TECHNIQUE

Grades ou emplois	Catégorie	Emplois budgétaires avant modification du TDE	Créations Suppressions	Emplois budgétaires après modification du TDE	Emplois pourvus
Ingénieur principal	A	5	+1	6	5
Ingénieur	A	7	-1	6	6
Agent de maîtrise principal	C	3	+2	5	3
Agent de maîtrise	C	17	-2	15	14
Adjoint technique territorial principal de 1e classe	C	9	+1	10	9

FILIERE CULTURELLE

Grades ou emplois	Catégorie	Emplois budgétaires avant modification du TDE	Création Suppression	Emplois budgétaires après modification du TDE	Emplois pourvus
Professeur d'enseignement artistique hors classe	A	4	+1	5	4
Professeur d'enseignement artistique de Cl. Normale	A	7	-1	6	6

FILIERE SPORTIVE

Grades ou emplois	Catégorie	Emplois budgétaires avant modification du TDE	Suppression	Emplois budgétaires après modification du TDE	Emplois pourvus
Educateur des APS	B	2	-1	1	1

FILIERE ANIMATION

Grades ou emplois	Catégorie	Emplois budgétaires avant modification du TDE	Créations Suppression	Emplois budgétaires après modification du TDE	Emplois pourvus
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	C	0	+1	1	0
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	9	+2	11	8
Adjoint d'animation	C	14	-1	13	13

Au vu de ces éléments, et conformément à l'avis favorable de la Conférence des Vice-Présidents en date du 25 septembre 2017, il vous est proposé de bien vouloir :

- adopter cette modification du tableau des effectifs.

Entendu le présent exposé,
Après en avoir délibéré,
Le conseil communautaire décide :

- d'adopter cette modification du tableau des effectifs.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :
1 0 OCT. 2017

De sa publication le :
1 0 OCT. 2017

et/ou notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 06 octobre 2017

La Présidente,
Brigitte BAREGES

